

## Projet d'installation d'éoliennes

Le 20 Avril 2018, une réunion était organisée aux Thons par la société Vent d'Est, présidée par Jean-Claude Sylvestre, afin de présenter aux élus un projet d'installations d'éoliennes. Quatre élus de Senaide, Georges Kaarsberg, Yves Sauvageot, Josiane Defrain et Jacques Fourcade, présents, ont pu découvrir ce projet qui occuperait 5 km de crêtes pour une installation de 10 à 15 éoliennes. Sur Senaide, l'implantation pourrait être réalisée sur la colline au-dessus du château d'eau (Grande Côte, Mont du Milieu, Côte d'Ainvelle, Raumont ...) mais ce territoire appartient en partie à la commune d'Ainvelle qui en percevrait les bénéfices laissant les nuisances sonores et visuelles à notre commune. D'autres contraintes devraient nuire à ce projet :

- Territoire de Senaide en partie sur le site « Natura 2000 » avec de fortes contraintes environnementales.

- Proximité des fermes d'Andoivre.

- Sites protégés pour l'avifaune (rapaces comme le grand milan...).

- Contraintes militaires (radars, zones de survol à très basse altitude...).

Si les études pourraient démarrer de 2018 à 2019 avec l'aval des conseils municipaux des communes concernées, après les conclusions de l'enquête publique, l'accord des propriétaires fonciers ...la mise en service effective n'aurait lieu qu'en 2024 pour une exploitation de 20 à 30 ans.

Les élus de la commune devront donc donner leur avis sur ce projet qui laisse entrevoir des retombées financières au village mais notre commune est-elle un choix vraiment idéal, pour preuve un mât installé sur la commune de Villars dont les données ont conclu à une faible emprise venteuse du secteur ?

## Questions diverses (conseil du 24 Mai 2018)

- ☞ Un garde-fou d'une valeur de **1 208,54 € HT** sera installé sur les escaliers refaits permettant l'accès à la chapelle.
- ☞ Corinne Sauvageot, employée depuis 34 ans à la commune et aux écoles sera titularisée par la Communauté de Communes.
- ☞ La salle des fêtes louée le 2 Juin 2018 a eu besoin d'un nettoyage de la part de bénévoles, l'entreprise Sanitech ayant omis de protéger meubles et vaisselle.
- ☞ Notre équipe a contacté l'assureur de la commune afin d'aborder le dossier de l'ex maison de Denis Demongeot et nous vous en tiendrons informés.
- ☞ La secrétaire devait nous faire passer un état des dépenses et recettes pour le budget eau mais apparemment, elle n'a pas eu le temps.

## La petite gazette senaïsoise n° 25 (Juin 2018)

Sur cette gazette estivale, vous pourrez découvrir le dernier compte-rendu du conseil municipal, un article sur un projet d'éoliennes et diverses informations. En cette fin d'Avril 2018, des cambriolages ont eu lieu dans des habitations de Senaide et sans céder à la psychose, il convient néanmoins de rester vigilants.

Nous adressons nos plus vives félicitations au couple **Séverine** Sylvie Bailly et **David** Sylvain José Salon qui, après avoir choisi Senaide comme résidence principale, ont décidé de s'unir en mairie du village le 2 Juin 2018. Longue vie et bonheur à tous deux et à leurs enfants.



Le 1<sup>er</sup> Mai 2018, la doyenne du village nous a quittés après avoir fêté ses 98 ans le 20 Janvier. Gilberte Thévenin, née Mouglin, en convalescence à Bourbonne les Bains depuis des années, a été inhumée le 4 Mai 2018 à Senaide. Toutes nos pensées vont à sa famille et ses proches.

En parcourant le compte-rendu du bureau communautaire du 3 Avril 2018, on peut découvrir que l'Agence de l'Eau n'a plus les moyens de financer les aides à l'assainissement non collectif et l'enveloppe prévue sera fortement réduite (De **519 449 €**, cette aide retombe à **129 352 €** pour 83 dossiers à instruire). De nombreux habitants du territoire de la Comcom des Vosges côté Sud-Ouest avaient choisi de suivre les recommandations d'élus qui les incitaient à se remettre aux normes et les voilà privés d'une partie du financement ! Les élus de la Communauté de Communes, conscients de cette défaillance de l'Agence de l'Eau, proposent désormais de privilégier les villages qui auraient le plus besoin de l'assainissement. M. Roussel, vice-Président de la Communauté de Communes et président du SDANC affirme exprimer son mécontentement... Quelle décision sera la meilleure pour notre village ???

*Ont participé à l'élaboration, au financement et à la distribution de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.*